

commercial@edc-protection.com
61 RUE JEAN DE BEAUVAU
54385 NOVIANT AUX PRES
Tél. 00.33 (0)3.83.23.68.68
Fax 00.33 (0)3.83.24.14.11

MOUFLE E4033 GANT 3 doigts E4333

Descriptif :

MOUFLE AMBIDEXTRE E4033 ET GANT 3 DOIGTS E4333
COUCHE DE CONTACT EN TISSU DE VERRE AVIA 700®
ENTIEREMENT DOUBLE DE LAINE IGNIFUGEE
AVEC UN INTERCALAIRE EN LAINE PURE
LES ASSEMBLAGES SONT REALISES EN FIL PARA-ARAMIDE
CES GANTS SONT PROPOSES EN TAILLE UNIQUE T10
EN 3 LONGUEURS TOTALES AU CHOIX 30-40 OU 50 CM



Préconisation :

Ces gants sont préconisés en complément d'une tenue EPI complète et compatible pour l'approche feu, pour la protection de la main et du poignet contre la chaleur radiante – Le gant protège également contre la chaleur rayonnante, en contact bref et limité avec des pièces jusqu'à 700°C. Le tissu de contact supporte aussi les petites projections de métal en fusion. Ce gant est adapté aux métiers des industries du verre, de la fonte et de l'aluminium.

Innocuité :

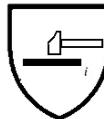
Les matériaux constituant cet article ne contiennent pas de substances déclarées à ce jour comme allergènes, cancérigènes, toxiques pour la reproduction ou mutagènes, en accord avec la réglementation en vigueur.

Ces gants sont conformes aux dispositions de la Directive européenne 89/686/CEE et ont fait l'objet d'un examen de type CE par le laboratoire CENTEXBEL – Technologie Park 7 – 9052 Zwijnaarde – N.B. 0493. Le marquage CE apposé sur le gant indique la conformité du modèle aux générales de la norme EN 420: 2004 applicable aux gants. Ces gants de protection ont été soumis aux essais conformément aux normes NF EN 407:2004 (protection thermique) et NF EN 388:2003 (protections mécaniques) - Veuillez vous reporter à ces normes pour la signification des résultats obtenus. Consultez les indices ci-dessus pour les résultats spécifiques.



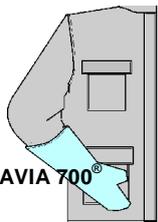
NF EN 407

- 4 pour la propagation de flamme
- 4 pour résistance à la chaleur de contact
- 4 pour la chaleur convective
- 4 pour la chaleur radiante
- X pour résistance aux petites projections
- 4 pour résistance aux grosses



NF EN 388

- 3 pour la résistance à l'abrasion
- 1 pour la coupure par tranchage
- 4 pour la résistance à la déchirure
- 1 pour la résistance à la perforation



Conseils d'utilisation :

Le gant s'enfile avant l'exposition au danger et se place par-dessus la manche de la tenue EPI, Pour refroidir le gant plus vite, nous vous recommandons de travailler avec 2 paires en alternance, à changer hors exposition du danger. Pour votre sécurité, inspectez toujours le bon état de votre gant avant de l'utiliser.

La manchette est volontairement étroite pour limiter le risque d'accrochage. La manchette grand format (longueur totale 50 cm) a l'avantage de protéger l'avant bras des risques thermiques et mécaniques liés à votre activité.

Les dépôts de graisse sur tissu de verre sont dangereux, car ils favorisent la propagation de flamme, en cas de contact à la flamme, même bref.

N'utiliser que dans la limite des risques couverts indiqués ci-dessus.

Entretien :



Nous déconseillons l'entretien de votre gant EPI

Pas de lavage – pas de chlorage – pas de séchage tambour – pas de repassage et pas de détachage. En seul entretien, vous pouvez brosser très légèrement votre gant à l'aide d'une brosse souple ou d'un chiffon humide.

Stockage : A l'abri de la lumière et dans un endroit sec exempt d'humidité, huiles, graisses, etc...

Restriction d'usage : Un gant ou une moufle sale entraîne une protection réduite. Le lavage des gants ou moufles peut altérer les performances, il n'est donc pas recommandé de les laver. De la graisse ou de l'huile résiduelle sur le gant peuvent s'enflammer, un gant humide transmet plus vite la chaleur. Ces gants ne protègent pas contre les risques chimiques. Ces gants ne protègent pas contre les chocs électriques. Ne pas utiliser ces gants à proximité d'éléments mobile ou de machines ayant des organes non protégés.

Réparations : Toute modification apportée à votre gant peut affecter les performances de protection. Les coutures d'assemblages du gant doivent toujours être en parfait état. Toute couture endommagée du gant doit être obligatoirement réparée avant sa ré-utilisation, avec du fil para-aramide, c'est à dire du fil non feu.

Signe d'usure : L'usure du gant se caractérise notamment par des fils tirés, le cisaillement du tissu formant un trou, la diminution signification de l'épaisseur du gant, le durcissement d'une zone du gant gênant votre dextérité, la diminution du temps de protection contre le flux thermique. Tous ces signes d'usure appellent le remplacement rapide de votre paire de gants.

Recyclage : Ne pas jeter votre EPI. Votre gant usé doit être remis à votre employeur qui procèdera à son recyclage selon les procédures mise en place sur son site.

A savoir : Vous avez une question sur votre EPI – Profitez de notre expérience et de notre engagement en matière de sécurité en nous contactant au 03.83.23.68.68 (appel au tarif habituel des communications depuis un poste fixe)